



COMMUNIQUE

N°014/C/C-NGO/SG-025 DU 1^{er} JUILLET 2025 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 001 bis/DC/C NGO/CIPM/2025 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 23 AVRIL 2025 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE NGORO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT : Ressources transférées du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Exercice 2025 ;

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGORO (AUTORITE CONTRACTANTE) communique que : Par Décision Municipale N°19/DM/C-NGO/SG-025 du 1^{er} JUILLET 2025, la fourniture objet de la Demande de Cotation sus visée, est attribuée au soumissionnaire ci-après et conformément au tableau ci - dessous :

DESIGNATION	LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT HTI (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
<i>ÉQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE NGORO</i>	UNIQUE	ETS PAULINE ET MAMA SERVICE	4 947 589 (quatre millions neuf cent quarante-sept mille cinq cent quatre-vingt-neuf)	5 900 000 (cinq millions neuf cent mille)	Quarante cinq (45) jours calendaires

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les **quinze (15) jours** suivants la publication du présent communiqué, au **Service Technique de la Mairie de NGORO** pour l'établissement de la Lettre - Commande.

Ampliations :

- PREFET/MK/NTUI ;
- ARMP/CE/YDE ;
- DDMAP/MK/NTUI ;
- DDADER/MK/NTUI ;
- PRESIDENT/CIPM-NGO ;
- Intéressé ;
- Affichage ;
- Chrono/Archives.

NGORO, LE 1^{er} Juillet 2025

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGORO
(AUTORITE CONTRACTANTE)**



Nango Anne Marcille